ROUBAIX-TOURCOIN

des ocataires expulsés

Iscoffier intervient auprès du Ministre des Régions libérées

offier. Député du Nord a adressé le suivante a M. le Ministre des

de vous signaler tout par atmation lamentable qui est cas les locataires et princi-ners de notre département, sions obtenues à la requête vont se trouver sans

pendant équatre us par l'espoir de ils sont si profon-rouver aujourd'hui n d'abandomer à itache à la vie ? lés a connaître de t leur est-il encore coissante situation

rations qui ont

ets de vous donner une double ous pourriez entrer en rela-re Collegue de la Justice et de l'Interieur, pour connaître quels il faut pourvoir. ur, dans certaines villes, fl poccephe a l'Administration

DRAMES MARITIMES

Trais matelots ent péri au cours de l'incendie d'un pétrolier

pure maritime Lloyd's signal franjais Cite-de-Sparte, trans ones de pétrale, vient d'être le ones dans le port de Bourgas e ont péri et qua-ient blessés.

Deux naufragés se sont noyés en regagnant la côte à la nage

Brûlée vive devant son mari

A propos d'une note confidentielle du Reich concernant les prestations

A diverses reprises et émanni de sources di-prise de foi, la nouvelle setait répandie que le gouvernement du Reich avait récemment fait circuler dans les mineux industriels allemands une note confidentielle suivant laquelle les prix des fournitures expédies en France, au tite des prestations en nature, devaient être multi-plies par 13, tandis que la plus-value des inar-chandises envoyées en Augleterre ne devoit pas rélever au-dessus de 0.65 %; c'était un véri-table dumping appliqué au marché anglo-alle-mand.

mand.

Au ministère des R. L., on déclare ne pas avoir connaussance de cette circulaire, mais on sait que le gouvernement allemand met toute la mauvaise volonté possible dans ses rapports avec la France et cherche à lavoriser l'Angle-lerre.

D'autre part, ses méthodes sont trop babiles pour qu'il ait pu commettre pareille imprudence.

Deux enfants ont été asphyxiés

Bourges, 30. — Une ménagère, Mme Mazet, yau; allumé ce matin dans sa chambre pour puir, allumé ce matin dans sa chambre pour se lessive, un réchaud de obarbon de bois, lure se lessive, un réchaud de l'obarbon de bois, andis que ses deux enfants. Robert et Dider, andis que ses deux enfants recipts rouchés. yur allumé et matoud de charbon de bois, dure se lessive, un réchaud de charbon de bois, kandis que ses deu curiants. Robert et Didier, kandis que ses deu curiants les conclés. Més de 15 et 14 ans, étaient restés conclés. Quand après une absence de quélque temps, elle reutra dans la pièce, elle trouva les garçon-nels étandus à terre inanmés. Ils ont ét transporlés à l'Hôtel-Dieu dens un

La proxénète de Fenain

Pour apaiser l'angoisse | La Téléphonie sans fil LES «COULONS» en Allemagne

Avec l'argent qu'il nous doit, le Reich s'assure

un outillage économique de premier ordre # . Annersancessancessancessancessancessancessancessancessancessances

Depuis quelque temps, on s'occupe beaucoup en France, et surfout dans notre region, de France, dans la plupart des localités, dans
le courant de cet hiver.

Pour la diffusion de la
téléphonie sans fil
Indépendamment de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des localités, dans
le courant de cet hiver.

Pour la diffusion de la
téléphonie sans fil
Indépendamment de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des localités, dans
le courant de cet hiver.

Indépendament de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des localités, dans
le courant de cet hiver.

Indépendament de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des localités, dans
le courant de cet hiver.

Indépendament de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des localités.

Indépendament de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des localités.

Indépendament de l'initiative gouvernementale, une Société privée, approuvée,
vient de se créer, dans la plupart des les hier d'étant surfée pour l'étant par l'étant par

ques et téléphoniques

nt tent le pays.
Pour mitre les masses populaires, à l'usade la téléphonie sans fit, des cours praues seront donnés dans tous les gros
atres disposant de récepteurs.
Les travaux techniques effectués permetnt de croire que ces cours pourront com-



ns importantes seront créées prochaine ent des Centrales analogues, qui desservi

Depuis quelque temps, on s'occupe beau-pup en France, et surfout dans notre re-le courant de cet hiver.

Par ce système, fonctionnant déjà en Amérique, les politiciens, les savants, les artistes, pourront se faire entemdre tous les soins à de milliers d'Allemands.

Les programmes hebdomadaires sont déjà établis. Ils comporteront : le lundi, e audition musicule le mardi, une confé

Exploitant les résultats oblenus par les savants français, les Allemands ne sont pas restés inactifs. Avec l'argent qu'ils nous doivent, et qu'ils ne nous paient pas, ils sont en train de se créer une formidable organisme économique avec laquelle ils ne manqueront pas de nous concurrençer.

Pour réaliser un programme indispense.

Pour réaliser, un programme indispensa-ble, il faut dix ans, en France.

En Allemorne, où les régions dévastées n'existent pas, on prépare l'avenir en trois ans de temps.

TO DO TO THE TO THE TOTAL OF TH

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

Une détente sensible a été constatée

Les Alliés sont d'accord pour ne soumettre que la question des détroits aux Russes.

Il y a à Lausanne une détente sensible. La nenace de conflit entre les Alliés est écartée e gouvernement italien ayant finalement occepté sans reserve le projet franco-britanque de réponse aux Russes. La réponse a la demande russe fut immétatement redigiée et remise aux delégués les soviets. Les Alliés s'en tiennent à la note du 14 novembre et reprenuent les ternes mêmes dont s'était dejà servi M. Poindaré.

note du l'acception de la discussion que sur les questions qui se rapportent directement au regime des Detroits. Il semble quon soit d'accord pour total les les des cettes de la discussion qui ser note de la composition de la co

Le ministre tchéco-slovaque veut hater les discussions

Lausanne. 30. — M. Benès redoute que les plénipotentiaires de Lausanne et, derrière eux. les gouvernements ne s'hypnotisent sur les problèmes orientaux il conseille à ses associés de la Petite-Entente de ne pas oublier les danners qui les menacent au nord de leurs frontières ; de ne point regarder avec obstination vers le sud. Des conseils de M. Benès se résument dans ces mots : Faites vite l'«. Les idées du ministre tchéco-slovaque oni été approuvées par les grandes délégations allièes. Pour haier le cours et schoses, on pencherait à précipiter autait que possible la conclusion du traité de la discussions de commissions, créées ultérieurement et devant être résolus dans des conventions amiables.

Les Russes vont répondre à la note des Alliés

a proxenete de renain
restera 3 ans en prison
clous avons relate dans quellos odicuses cironstances la veuve Bouillon, née Marie Tison,
obstances la veuve Bouillon, née Marie Tison,
obstances la renain prositiuait à des «Sidis»,
abaretière à Fenain, prositiuait à des «Sidis»,
abaretière à Fenain, prositiuait à des «Sidis»,
abaretière à Fenain, prositiuait à des «Sidis»,
abrietière prositiuait à des «Sidis»,
abrietière des veux des prison avec déchéance de
la veux du refus opposé par les
création sur eux du refus opposé par les
alliés à leur demande de participer à tous
les travaux de la Conférence.

L'opinion générale est que les Russes ne quitteront pas la Conférence, trop heureux de faire entendre leur voix dans le concert européen.

Ils considéreront comme nulles les décisions prises en dehors d'eux

Lausanne, 30.— On connaît le sens de la réponse que les Russes feront dans la soirée aux délégues des puissances alliées. Ils déclarent que les décisions qui pourront être prises en déhors d'eux, seront par eux considérées comme nulles et non aveconsidérées comme nuité et non ves. Ils demandent, en outre, que la séance était fixée à demain pour aborder la ussion de la question des détroite, soit ruée à lundi matin. oronnee a lungi matin. On apprend que les représentants des puls-sances alliées on fait droit à la demande de la délégation russe.

Situation très grave en Thrace Occidentale

Des milliers d'hommes armés marchent sur Dedeagatch

Athènes, 30. — La situation en Thrace occi-dentale est des plus graves ; les insurgés servient mattres de la situation. Une bande armée de 5.000 hommes, avec des mitrailleuses marche dans la direction de Dedeagatch et demande un piébiscite.

Des armes sont fournies par l'Allemagne

par l'Allemagne

Il est très évident que le trafic des armes
et des munitions se fait sur une très grande
échelle entre l'Aliemagne et la Turquite.

Le quartier général de ce commerce se
trouve dans une usine de Gleiwitz, où les
armes hors d'usage, sent ostensiblement brisées et fondues

Les vieilles armes, et celles auxquelles
manquent des parties essentielles sont passées en contrebande à la frontière polonaise,
pendant la nuit, et les parties manquantes
envoyées séparément ; il, suffit donc ensuite
de les rassembler, pour teconstituer de véritables engins, qui sont transportés en Tarque par la Pologne et la Roumanie.

La poitee polonaise qui a su unit de ce
trafic, prend d'energiques mesures en conséque par le conservation de con-

A LA CHAMBRE

Ces sympathiques volatiles · vont avoir les honneurs de la tribune parlementaire

de la tribune parlementaire

Les coulonneux, si nombreux dans notre région du Nord, vont jubiler !

Non seulement le Conseil Général, au cours de sa dernière session, a consacre pressure toute une séance à la défense de leur sport favori, mais le Parlement luimeme s'occupe de la question et s'efforce de leur donner entière satisfaction.

L'actif et dévoué maire de Wattrelos, notre ami Briffaut, a eu le mérite, par son initiative clairvoyante, d'attacher le grelot, dont, les notes argentines s'épandent autoard'hui, en concert d'harmonie, sur le pava tout entier, pour une œuvre de réalisation prochaine, heureuse, féconde et utile.

Un autre de nos vieux et fidèles camarade, François Lefebvre, député-maire de Denain, animé des mêmes idées saines et patriotiques, vient de présenter à la Chambre une proposition de loi ayant pour obiet la réglementation de la colombophilie et l'utilisation des pigeons-voyageurs.

et l'utilisation des pigeons-voyageurs. Notre distingué Préfet, M. Mo.ain, appuyá de son autorité avertie les observa-tions et réclamations exposées par Briffaut devant notre Assemblée départementale.

cevau notre assemblee départementale. Elargiseant ce champ d'action commune, François Lefebvre a voulu lui donner une amoleur affirmée par un texte de portée législative, pour ne pas limiter à un seul département un effort d'intérêt national et un moyen de salubre délassement populaire.

département un effort d'intérêt national et un moyen de salubre délassement populaire.

« En fournissant de précieuses données d'expérience, dit l'exposé des motifs, la grande guerre a démontre les enormes servièes que les pigeons voyageurs sont susceptibles de rendre aux armées. Grâce à cux, les liaisons entre les corps de troupes leolés et le commandement furent régulèrement assurées. »

Le général Pétain, défenseur de l'ordun, a d'ailleurs rendu un public hommage à ces utiliants auxiliaires de notre victoire, en écrivant dans un rapport au l'inistre de la Guerre : « Les liaisons téléphoniques sont jouieurs parviennent difficilement et avec de grands retards, par suite de l'état du terrain et de la violence des harrages. Les signaux optiques, obscucis par la fumé ou la pouspiere, demeurent souvent instillaces. Les observations aériennes, dans promptiques des la rous de la violence des harrages. Les signaux optiques, obscucis par la fumé ou la pouspiere, demeurent souvent instillaces. Les observations aériennes, dans promptiques d'incompte d'étavorables des eu meuvais temps ou a l'foirment de commandement d'une manière précise sur la marche du combat. Seuls, les pistons voyageurs remplissent leur mission en toutes circonstances et, malaré les bombardements, la poussière, la fumée, ou la brume, apportent dans un détai relativement court des précisions sur les troupes engagées. »

Quelle plus belle citation pourraient ambitionner ces petits et rapides messarers outr iustifier la sollicitude qui les entoure?

La proposition de loi de François Lefebvrea dour la trutte de la compléter la villeur de la cours de la compléter la voille pur les des de la compléter la voille de la cours de la compléter la voille de la cours de la compléter la voille de la cours de la cours de la compléter la voille de la cours de la cours de la compléter la voille de la cours de la c

entoure ?

La proposition de loi de François Lefebvre a pour but de renforcer et compléter la réalementation actuelle sur les organismes

regiementation actuelle sur les organismes colombonhiles.

Elle dispose en particulier que les ressortissants d'une puissance étrangère alliée ou amie de la France, comme les Belges notamment, pourçont installer et entretenir un colombier dans notre pays, s'ils justifient d'un séjour sur notre territorre d'au moins dix années.

Actuellement, nul ne peut obtenir cette autorisation s'il n'est français d'origine ou raturalisé français.

Il importe de faire remarquer que les Belges avant combattu dans nos rengs, pendant la dernière guerre, sont reconnus français, sur leur demande.

Elle vise à simplifier ou réduire les vaines formalités administratives, désuètes et tatillonnes.

et tatillonnes.

La judicieuse proposition de François

tatillonnes.

La judicieuse proposition de François Lefebvre est donc de nature à donner un puissent essor à la colombomilie, efficace instrument de défense nationale et son vote prochain par le Parlement ne peut faire aucuri doute, car elle s'inspire de généreuses idées patriotiqués et sociales.

En renversant les obstacles opposés jusqu'à présent au développement d'un sport populaire dans nos contrées; en écartant du cabaret des forces productives qui trop souvent s'étiolent devant le zinc par désœuvrement, elle assurera à notre pays, sans acoroissement de dépenses budgétaires, de nouvelles unités défensives et fera luire un rayon de loie dans le cœur de nombreux prelétaires.

E. POLVENT. E. POLVENT.

Drame horrible et mystérieux

Un ouvrier, sa femme et leurs enfants furent assassinés par un parent

Mayence, 30. — La quadruple assassinat vient de plouger dans la consternation les habitants de la petite vitle de Sarrebrück. Il y a quelques jours, un brave ouvrier donnait asile à l'un de ses parents, qui venait pour chercher du travail dans la Sarre. Mercredi matin, les voisins s'inquiètèrent de n'entendre aucun bruit dans l'appartement occupé par l'ouvrier et sa famille. Intrigués et n'obtenant aucune réponse à leurs appels, ils allèrent prévenir la police qui arriva aussitot sur les jeux. Quand les policiers eurent enfonce la porte, un spectacle harrible se présenta à leurs yeux: l'ouvrier, sa femme, ainsi que leurs deux enfants en bas age gisqient sur le parquet de la chambre dans une mare le sang:

Le medectin, appelé en autre hâte, ne put que constater la mistrument tranchant, que ve par la police ne laissent aucun doute reire par la police ne laissent aucun doute reire par la police ne laissent aucun doute une donnait asile.

Toutes les recherches faites pour le retrouver, cont, jusqu'à présent, demeurées vaines On se perd en conjecures sur le mobile qui a pu pousser l'assassin à commettre son entre de les releves ur les maubles. L'hypothèse du voi doit être fartie.

Les TERRIBLES BANDITS de la VILLETTE sont JUGES

Tissier EST CONDAMNÉ A MORT René Jean aux travaux forcés à perpétuité Leurs complices à des peines diverses

Paris, 30. — C'est aujourd'hui que l'afinite des bandits de la Viliette a en son dénouement devant la Cour d'assisés. Un seul des membres de la terrible bande, l'issier, a eté condamné à la peine capitale ; le chef, René Jean, ira au bagne toute sa vie : leurs complices ont été condamnés à des peines diverses ; travaux forcés, réclusion et prison.

Me Capinchi défend Georges Allard, de Douai

A l'ouverture de cette de audiènec, a 12 heures 15, la parole est donnée à M° Campinchi, avocat de Georges Allard, celui qui défendit Meneslas Charrier, le bandit du rapide Paris-Marseille et l'aul Boppe devant les assesse de Nancy.

M° Campinchi se borne à demander pour son client les circonstances atténuantes. Georges Allard, originaire de Douat, a porté des coups de matraque à la tête de l'encaisseur Boschi; c'est un des rares accusés qui reconnaissent l'acte qui lui est reproché. proché.

Qu'on lui tienne compte, du moins, de son

aveu et comme il a dèjà fait 18 mois de prison préventive pour une affaire qui, en somme, sans les accusations de René Jeau, serait allée devant le tribunal correctionnel. M° Campinchi demande donc, pour Geor-ges Allard, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Me Kahn plaide la cause de Louis Tissier

Me Kalın prend la parole pour présenter la défense de Louis Tissier; il fait tout d'abord un portrait de ce gros garçon à menton épais.

Les renseignements recueillis sur son compte ne sont pas favorables, mais en ce qui concerne ses mœurs seulement; c'est peut-être un homme peu scrupuleux, aimant la bonne chère, le jeu, tous les jeux, se lais-senté vivre. se laissant même entretant pour la bonne chère, le jeu, tous les jeux, se laissent vivre, se laissant même entretenir pour
vivre. Mete de la à le représenter commé
un assassin, c'est aller un peu loin : ce gros
garçon qui aime ses alsés, qui a horreur
des complications, serait celui-la même qui
aurait frappé avec un marteau Mine Desserre, qui l'aurait piétinée, qui l'aurait sauvagement achevée, en lui fracassant la figure.
René Jean, lorsqu'il accuse pour se défendre, accuse à tort et à travers; il manque
de psychologie; il ne se rend plus compte.
Cet assassin aux abois ne pense plus qu'à
défendre sa tôte.

Cet assassin aux abois ne pense plus qu'à défendre sa tête.

Jamais, au cours de la longue instruction de cette affaire, Louis Tissier ne s'est départi de ses dénégations.

On l'a vu à ces audiences, opposer avec sang-froid à toutes les précisions de René-Jean, la tranquillité d'une conscience nette. En somme, conclut Mª Kahn, contre Tissier il n'v a que les déclarations de René-Jean, déclaration d'un assassin qui avoue pour se disculper d'abord lui-mâme et altoue quel cas doit-on en faire, dans le doute où se trouvent les consciences.

M. Kahn demande aux jurés de bien peser teur terrible verdict.

Les condamnations

Après 2 heures 1/2 de délibération, let jurés font demander les avocats.

Jurés font demander les avocats.
A 17 heures 10, un coup de sonnette retentit. Le silence se fait dans la salle, qui est archicomble. Le jury fait son entrée.
A 17 heures 20, la Cour entre.
Le Président des Assises, prenant la parole, dt ; « La Cour ne tolerera aucune manifestation dans le public » Il prie la garde d'amener devant la Cour tout manifestant.
Puis il donne la parole au Président du Jury.

Puls il donne la parole au rresuccii on Lury.

La réponse est : « Oui » sur toutes les questions, sauf circonstances atténuantes pour lissier, et : « Oui » sur toutes les questions avec circonstances atténuantes pour René Jean, Suban, Travoil. Léon Allard, Adam, Macréau, Bignon.

En conséquence. Tissier est CONDAMNS

En conséquence, Tissier est CONDAMNE A MORT. Tous les autres ont les circunstances atté-quantes, sauf Georges Allard et Coquart. SONT ACQUITTES : Desotot et les deux

Algériens, René Jean et Francisco di Sena encourent la peine **DE TRAVAUX FORCES A PERPÉ-TUITE**.

Coquard, à VINGT ANS DE TRAVAUX FORCES.

Georges Allard, à DIX ANS DE TRA-

Léon Allard, à DIX ANS DE RECLUSION et DIX ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR. Travail, A DIX ANS DE RECLUSION PLOIX ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR Bignon, à DIX ANS DE RECLUSION.

Macreau, à CINQ ANS DE PRISON. Saban, à SEPT ANS DE REGLUSION et CINQ ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR André Adam, à CINQ ANS DE PRISON AVEC SURSIS.

Tous les accusés ont entendu sans sour ciller la lecture du jugement, sauf Bignon qui s'est évanoui.

Les dommages à la partie civile

Les parties civiles obtiennent les comma ges-interest qu'elles avaient demandés, sois 72.000 francs pour M. Jouglas, patron de Mnne Deferre et 94.000 francs pour M. Jreyfus, mari de Mme Dreyfus, la caissière as-

Autre condamnation à mort

On croit savoit que pour Jean-Baptiste Sarreau, qui est en fuite et qui a été juré par défaut, la Chambre du Conseil a pro-noncé la peine de mort.

VINIONI CONTRACTOR CON

LA TRAGEDIE D'ATHÈNES

Le peloton d'exécution va-t-il reparaître

Après les cinq ministres et le général fusillés, d'autres personnages sont menacés du même sort.

La nouvelle de l'exécution des ex-ministres et du commandant en chef grees, a provoqué une grande émoton dans tous les natieux officiels. Le fait le plus significatif est le départ du ministre de Grande-Bretagne à Athènes, M. Lindley. La rupture des negociations entre l'Angleterre et la Grèce ne facilitera certes pas la tâche de cette dernière au moment où son sort doit être régle après ses grandes défaites en Asie-Mineure. Le grand drame politique n'est pas terminé : de nouvelles arrestations de personnages fidèles à Constantin ont été opérées ; des jugements vont suivre et peut-être repartera-t-on bientôt du peloton d'exécution.

Le roi de Grèce est prisonnier

Le roi de Grèce est prisonnier dans son palais

dans son palais

Athènes, 30. — Le roi de Grèce avait fait des efforts énergiques pour empêcher les exécutions capitales et il avait prié les ministres de Yougo-Slavie et de Roumanie dans de démarches en faveur des condamnés. Il en est résulté un conflit entre lui et le gouvernement fonales. Après les exécutions, le roi a témoigné au gouvernement son désir de quilter la Grèce; mais ce dernier s'y est opposé. Actuellement, le roi est prisonnier dans son palais et n'a pas le droit de voir d'autres personnes que celles possèdant la confiance du cabinet.

Son frère, le prince André

Son frère, le prince André va être jugé

va être jugé

Athènes, 30. — L'instruction contre le
prince André de Grèce est terminée. Le
rapport conclut à son renvoi en jugement.
On sait que le prince André de Grèce,
frère du roi actuel, est apparenté avec la
famille rovale d'Angleterre.

Et trois autres généraux ont été arrêtés

Athènes, 30. — Les généraux Papoulas, ousmanis et Valetta ont été arrêtés. Vous agissez trop tard, aurait dit M. Venizelos à Lord Curzon Lausanne. 30. — Le chef de la délégation greçque à eu ce matin un entretien grageux avec lord Curzon.

Rome, 30. — Malgré les commentaires très vifs, consacrés par la presse italienne, à l'exécution des anciens ministres grecs, aucun journal ne fait prévoir que l'Italie rappellera son représentant à Athènes.

Des cartouches de fusil Lebel dans un tas d'anthracite

ELLE EST LA DECOUVERTE QU'ON FIT DANS UNE CAVE A VALENCIENNES Jeudi matin, vers 10 heures, l'ordonnance Duez, de la 3e compagnie du 127e R. I., net-oyant la cave du lieutenant Marcel Bour-

Duez, de la 3e compagnie du 127e f. 1., nettoyant la cave du lieutenant Marcel Bourlier, 77, houlevord Saly, à Valenciennes,
trouva dans un tas d'anthracite un paquet
de forme allongée, contenant huit cartouches de fusil Lebel.
Le lieutenant Bourlier prévint d'urgence
M. Redaud, commissaire central, qui ouvrit
une enquête.
D'après les premiers renseignements,
Eanthracite livrée chez le jeutenant Bour-

D'après les premiers renseignements, l'anthracite livrée chez le jeutenant Bour-lier provient de chez M. Stiévenard, mar-chand de charbons, 27, chemin des Plan-

ches. L'enquête se poursuit.

DEMAIN .

Les Mystères de Paris